

Mesdames, Messieurs les membres du comité syndical  
du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc

Lors de sa dernière réunion qui s'est tenue à Rouairoux le 23 juin dernier, le collectif associatif « toutes nos énergies » a évoqué la révision de la charte du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc ; notre débat a soulevé des questions dont nous ne détenons pas les réponses ; elles concernent la cohérence entre vos décisions locales et votre adhésion au parc régional ; nous vous les posons ici :

- Le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc peut-il supporter d'accueillir 500 éoliennes industrielles soit environ 9% de l'objectif éolien national pour 2010 ?
- Les élus locaux, chacun de leur côté, mesurent ils l'ampleur du phénomène éolien industriel cumulé et des dégâts collatéraux qu'il engendrera sur l'ensemble du territoire du Parc ?
- Mesurent-ils aussi l'inquiétude et la désapprobation d'une partie croissante de la population devant le fait accompli et violent de ces implantations industrielles ?

Le Haut-Languedoc est particulièrement venteux, il est peu peuplé et ses collectivités ont pour la plupart de faibles ressources ; tous ces facteurs se combinent pour que les opérateurs éoliens viennent démarcher les élus individuellement, les sachant sensibles à l'élargissement des budgets communaux : 59 machines sont installées à ce jour sur le territoire du Parc et 486 éoliennes sont prévues par les permis acquis et ZDE en cours. Cette perspective constitue notre horizon artificiel industriel pour 2010.

Le Parc renouvelle sa Charte pour préfigurer l'horizon 2021 :

- Les élus locaux sont ils partie prenante d'une forte cohérence des trois axes de ce projet : gestion des patrimoines naturel et paysager, développement local durable, identité du Haut-Languedoc, déclinés en mesures opérationnelles concrètes ?
- Aujourd'hui, la multiplication des demandes de zonage éolien de la part des collectivités territoriales est elle compatible avec l'ambition affichée dans ces trois axes de la charte à l'horizon 2021 ?
- Les décisions propres des collectivités adhérentes au Parc Naturel Régional tiennent elles compte de leur engagement collectif dans la charte qui oriente leur avenir ?

Dans l'objectif de la contribution à la lutte contre le réchauffement climatique (axe II-1), la mesure II-1-1 organise le développement de l'éolien industriel et financier :

- Les mesures déclinées dans le projet de révision de la charte sont elles hiérarchisées ?
- Ne serait-il pas préférable d'y inscrire prioritairement une dynamique locale d'économies de toutes les énergies et une expérimentation de ré appropriation collective de la production d'énergies à partir des ressources renouvelables locales ?

Nous vous communiquons solennellement ces questions parce que nous attendons vos réponses. Laissez-vous les opérateurs éoliens « inventer une autre vie ici » qui n'est pas celle que souhaitent vivre les habitants ? Attachés à l'identité et à l'authenticité de leur territoire, nous nous référons au cinquième principe du projet de charte : « *une autre vie s'invente ici ! Laboratoire du développement durable, les Parcs veulent partager avec d'autres un esprit de mission fondée sur l'innovation, l'expérimentation et l'implication d'habitants responsables et solidaires* ».

Les associations du collectif « toutes nos énergies » devront elles contester juridiquement le renouvellement du label Parc, si la tentation politique persiste, sans autre réflexion, de laisser saccager le Haut Languedoc au profit des opérateurs éoliens et pour quelques retombées sur les budgets communaux et inter-communaux ? La charte de 1999 a été détournée de ses objectifs concernant le développement et l'usage des énergies locales renouvelables, nous ne l'accepterons pas une seconde fois.

Dans l'attente de vos réponses, veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

*Pour le collectif « toutes nos énergies »,*

*Michel Lagarde Président de l'association ARVIE (Tarn)*

*Annick Guermeur Présidente de l'association Eho! lien local (Hérault)*

*Jean-Claude Léger Président de l'association Hurlevent (Hérault)*

*Pierre Ronez Président de l'association L'Engoulevent (Hérault)*

*Gilles Montois Président de l'association REVEIHL (Tarn)*

*Didier Pacaud Président de l'association Sauvegarde des maisons et paysages (Tarn) et de l'association ASEMN (Tarn)*

*Roland Laboye Président de l'association Sidobre Debout (Tarn)*

*Pierre Blondeau Président de l'association ATTAC Jaur Somail (Hérault)*

*Le collectif « toutes nos énergies » réunit ces 9 associations implantées dans le Haut-Languedoc, militant pour préserver une montagne authentique et accueillante, pour défendre les droits de ses habitants et pour promouvoir des alternatives énergétiques à l'échelle locale.*

Adresses postales :

TARN : Sidobre Eolien BP 30 81260-Brassac

HERAULT : Hurlevent Hameau de Campels 34390 Saint- Etienne d'Albagnan